mars 1855

CIRCULAIRE.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

31 Mars 1855.

Monsieur,

Déjà nous avons prié pour le succès des armées unies de l'Angleterre et de la France qui, dans la guerre contre la Russie ont répondu si noblement malgré des obstacles infinis, à la mission qui leur avait été donnée. Voilà qu'elles sont à la veille de faire un suprême effort pour terminer cette guerre pleine de dangers. Je vous invite donc à offrir encore au Ciel de ferventes prières pour obtenir du Dieu des armées qu'il leur accorde de nouvelles victoires sur leur redoutable ennemi, et que l'Europe puisse jouir bientôt des avantages de la paix.

C'est pourquoi je crois devoir régler que, mercredi, le 18 avril prochain, il sera célébré, dans toutes les églises ou temples du diocèse ou se fait l'office public, une messe solennelle *pro tempore belli*, à la fin de laquelle on chantera à genoux le Trait *Domine non secundum, etc.*, suivi du verset *Ostende nobis, etc.*, et de l'oraison pour la paix *Deus, à quo sancta desideria, etc.*, J'ai lieu d'attendre de la piété des fidèles qu'ils sanctifieront ce jour-là, d'une manière spéciale, par la prière et un saint repos.

La présente lettre circulaire sera lue et publiée au prône de toutes les paroisses et missions du diocèse, et en Chapitre dans toutes Communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

Pour Mgr. l'Archevêque malade,

✠ C. F., ÉVEQUE DE TLOA,

Coadjuteur.